Lundi 15 avril 2019 - Catégorie: **Spécialités** - Ecrit par **Service de communication**

De l'aide pour réduire sa consommation d'alcool

H24_10-2018-Alcool

Problème de santé publique prioritaire, l'abus d'alcool et la dépendance qui en découle font l'objet d'une attention toute particulière. Ainsi, la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) a présenté en avril dernier un Plan cantonal action alcool, au sein duquel l'HFR joue un rôle important.

Rencontre avec la Dre Anne-Catherine Barras, médecin adjointe à la Clinique de médecine interne et référente en addictions.

En Suisse, environ 13 % de la population présente une consommation d'alcool problématique. Cette consommation excessive et nocive pour la santé engendre des troubles, appelées comorbidités, qui conduisent fréquemment les patients à l'hôpital. Acteur du Plan cantonal action alcool de la DSAS, l'HFR apporte son aide au niveau du diagnostic, du dépistage et de la prévention liés à cette problématique.

Quel est le rôle de l'HFR dans le Plan cantonal action alcool ?

Selon les spécialistes, 80 % des consommateurs problématiques se rendent au moins une fois par an à l'hôpital. C'est donc un lieu privilégié pour le dépistage. Dans le plan de la DSAS, différents objectifs et publics-cibles ont été définis. A l'HFR, ce sont les patients de la Clinique de médecine du site hospitalier de Fribourg qui bénéficient d'une attention

particulière, et ce depuis 2016 déjà. Notre but est de dépister les patients présentant une consommation problématique avant qu'ils ne soient à un stade trop avancé et de lancer la procédure d'admission si besoin.

Comment sait-on si un patient présente une consommation problématique ?

C'est tout le problème : il n'existe aucune règle absolue, pas de limite universelle à ne pas dépasser en matière d'alcool. Ceci s'explique par différentes raisons : nous ne sommes pas égaux face à l'alcool. Certaines personnes seront plus vulnérables que d'autres, ce qui ne permet pas de se fier à une simple échelle. De plus, les patients ont tendance à minimiser leur consommation.

Avec l'alcool, il n'y a pas vraiment de milieu : la consommation est souvent banalisée et, passé un certain stade, elle devient taboue. C'est tout le paradoxe et cela ne nous facilite pas la tâche pour intervenir. Néanmoins, à Fribourg, la consommation chronique est définie à partir de quatre verres d'alcool par jour pour les hommes et deux verres pour les femmes.

Justement, comme intervenez-vous concrètement ?

Un représentant du monde social, Thierry Radermecker, passe régulièrement dans le service et effectue si besoin ce qu'on appelle « une intervention brève ». Il s'agit d'une petite discussion avec le patient qui a pour but de l'accompagner, le soutenir et surtout l'informer des possibilités de traitement dans le canton, sans essayer de le convaincre et surtout sans le juger. Deux tiers des patients à qui l'on propose cette entrevue l'acceptent, ce qui correspond à environ deux ou trois entretiens mensuels. Nous nous sommes inspirés du canton du Valais, qui a introduit cette mesure il y a une dizaine d'années et où elle semble faire ses preuves.

> La consommation d'alcool est souvent banalisée et, passé un certain stade, elle devient taboue.

Et comment le patient est-il dirigé vers cette personne ?

Nos médecins, pendant l'anamnèse, se doivent de poser la question sur les habitudes des patients, au niveau de l'alcool. Connaissant le caractère particulier de ce produit et le potentiel malaise que peuvent engendrer les questions portant sur sa consommation, certains de nos jeunes médecins se gênent et n'osent pas poser la question, ou encore proposer l'entretien. Pour pallier ce problème, nous mettrons en place des formations dès cet

automne avec M. Radermecker ainsi que d’autres spécialistes du domaine.

En savoir plus sur les addictions

Depuis 2011, les institutions fribourgeoises Le Tremplin, Le Torry et Le Radeau se sont unies pour former le « Réseau des institutions fribourgeoises pour personnes souffrant d’addictions » (RIFA). Cette nouvelle structure a pour but de garantir une prise en charge plus coordonnée et plus efficiente. Plus d’infos au numéro de téléphone 026 305 30 70.

H24, n°7/Automne 2018

Mots clés: Prévention H24